

Accès, accueil, accompagnement...

Monsieur Olivier Audéoud (FR),
Président de l'Université Paris X Nanterre,
Président de la Commission des Relations
Extérieures de la CPU (Conférence des
Présidents d'Université)

Constats...

- Tous les rapports confirment le même état des lieux :

Au niveau national , par exemple :

- Rapport annuel (2003-2004) du Conseil national de la mobilité internationale,
- Notes d'information de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale : *Les étudiants étrangers en France (2004)* ou *Mobilité internationale des étudiants (2005)*
- Note n° (Juin 2004) du Commissariat Général au Plan : *Attractivité pour les étudiants étrangers et potentiel de la recherche en France*
- Rapport d'information n°1927 de l'Assemblée Nationale sur *l'enseignement supérieur en Europe*, Monsieur Michel Herbillon (novembre 2004)

Au niveau international, par exemple :

- OCDE (2004) : *L'internationalisation de l'enseignement supérieur*
- Eurydice (1999) : *L'aide financière aux étudiants de l'enseignement supérieur en Europe : tendances et débats*
- *Etc.*

Trois questions pour l'Europe :

- - L'accès à la mobilité internationale
- - L'accueil dans l'établissement
- - L'accompagnement de l'étudiant

1. *L'accès à la mobilité internationale*

- Pour une réelle démocratisation, le développement **à la fois** d'un système de bourses (européennes, nationales, régionales) et de prêts,
- Pour une réelle attractivité, une amélioration du système d'information sur les études (sites web) : organisation de l'établissement, contenus des études, examens, modes d'évaluation, etc.
- Pour un développement de la mobilité et de l'offre de formation, synergie entre établissements, labels communs, diplômes conjoints...

2. L'accueil dans l'établissement

- Accueil spécifique : création d'un « guichet unique » pour les étudiants étrangers où peuvent être traités tous les problèmes de l'étudiant (inscriptions, logement, aides sociales, vie culturelle, etc.)
- Adaptation des calendriers et de l'offre de formation à la mobilité internationale
- Accent sur l'aide au logement (pour certains établissements)

3. *L'accompagnement de l'étudiant*

- Enseignant référent : tuteur ou moniteur pendant toute la durée du séjour, dont la tâche est reconnue dans les activités :
 - contrat d'études
 - *Diploma supplement* sur les compétences acquises
- Développement des échanges enseignants, pour une meilleure compréhension des systèmes, des pratiques et des cultures.
- Perfectionnement linguistique pour les étudiants et les enseignants

Pour conclure

- Une poursuite des efforts déjà engagés
- Un engagement résolu pour la dimension **sociale** des politiques de mobilité.